



HAL
open science

Que restitue-t-on dans la prononciation dite restituée ?

Christian Nicolas

► **To cite this version:**

Christian Nicolas. Que restitue-t-on dans la prononciation dite restituée ?. Malika Bastin-Hammou; Filippo Fonio; Pascale Paré-Rey. Fabula Agitur. Pratique théâtrales, oralisation et didactique des langues et cultures de l'Antiquité, UGA éditions, pp.173-191, 2019, Didaskein, 978-2-37747-054-9. 10.4000/books.ugaeditions.10274 . hal-04625090

HAL Id: hal-04625090

<https://hal.science/hal-04625090v1>

Submitted on 26 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. Bastin-Hammou, F. Fonio et P. Rey (coord.),

Fabula Agitur. Pratique théâtrales, oralisation et didactique des langues et cultures de l'Antiquité,

coll. « Didaskein »,

UGA éditions,

Grenoble,

2019,

Christian Nicolas

« Que restitue-t-on dans la prononciation dite restituée ? »,

p. 173-191.

Que restitue-t-on dans la prononciation dite restituée du latin ?

Christian Nicolas
HiSoMA Lyon 3

// (p. 174) Les instructions officielles insistent plus d'une fois sur la nécessité de lire à haute voix le latin et le grec dans le cadre du cours de langues anciennes, tant au collège qu'au lycée. Le BO 31 du 27 août 2009¹ justifie ainsi cette attention particulière prêtée à l'oralisation : « La lecture orale est particulièrement recommandée pour les textes antiques, dont la réception passait par l'oralité, individuelle ou collective. Loin d'être une formalité préalable, elle doit avoir une finalité précise. Grâce à une succession de lectures et relectures, prises en charge à tour de rôle par le professeur et les élèves, on peut retrouver les articulations syntaxiques et sémantiques d'un texte ». Lire à haute voix c'est donc à la fois tenter de s'approcher de la réception antique de ces textes, qui ne s'appréhendaient guère que dans la *recitatio*, et en faciliter l'interprétation grâce à la segmentation des groupes de mots que fait le professeur, au ton qu'il emploie, à la prononciation fidèle qu'il restitue, suite à quoi les élèves pourront tenter à leur tour de s'approprier le texte en se le mettant en bouche.

Noble objectif, indéniablement, que celui de ressusciter une langue dite morte jusque dans sa matérialité phonique.

Mais il y a, tout aussi indéniablement, quelque naïveté dans la démarche si l'on croit ou fait croire aux enseignants et aux élèves que l'on vise à une quelconque reconstitution du fait linguistique, une sorte d'archéologie de la voix romaine ou athénienne.

Soyons honnête : les programmes et instructions du MEN n'entretiennent pas l'illusion de cette réhabilitation d'une oralité authentique. De fait, si le mot *lecture* apparaît cinquante fois dans le Programme de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité en classes de seconde, première et terminale des séries générales et technologiques, tel que publié au BO 32 du 13 septembre 2007, le mot *prononciation* en revanche en est notablement absent. La *lecture* dont il est question dans ces préconisations officielles est presque toujours celle qui vise à produire du sens ; il est question de compétence de lecture, à comprendre quasiment comme capacité d'interprétation, de compréhension. Quand il est fait mention d'exercices oraux de restitution, comme dans cette phrase : « Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits, dont la mémorisation de textes authentiques », on suppose que le contrôle de cette mémorisation peut // (p. 175) passer par une *recitatio*, donc par l'oralisation. Mais on ne s'explique pas sur la méthode pour parvenir à cette oralité.

La question de la prononciation, dans les Instructions officielles, semble, au fond, n'être qu'un préalable. C'est dans le programme de la classe de 5^e, à la première ligne du tableau où sont listées les compétences visées en langue, qu'apparaît la seule occurrence du mot *prononciation* que j'aie repérée dans les textes officiels récents. On semble faire un sort à cette notion une fois pour toutes au seuil même de la carrière de l'apprenti-latiniste. Cette compétence une fois acquise, malgré le rôle substantiel qu'on doit supposer qu'elle joue dans la sacrosainte *lecture* des textes, elle n'a plus besoin d'être précisée. On sait donc une fois pour toutes prononcer le latin au premier semestre de la classe de 5^e.

C'est sur cette illusion d'optique que je voudrais insister quelque peu.

Même si la chose n'est dite nulle part expressément dans les dernières instructions, la prononciation dont il s'agit est celle qu'on appelle *prononciation restituée*, qui a été mise en place dans les collèges et lycées de l'enseignement public dans les années 60. Philippe Cibois, dans un billet publié dans le carnet de recherche *hypotheses.org*², signale cette mâle

¹ NOR : MENE0915318A : 524-2b ; 524-2c arrêté du 9-7-2009 _ JO du 30-7-2006 MEN – DGESCO A1-4. Voir <http://www.education.gouv.fr/cid42638/meneo915318a.html> [consulté le 11/03/2016].

² Voir le lien <http://enseignement-latin.hypotheses.org/4209>.

détermination de l'Inspection générale : « Il est temps de mettre fin à l'anarchie qui règne dans la plupart de nos établissements du second degré. La prononciation restituée s'impose »³.

En deux décennies, l'anarchie en question a été vraisemblablement éradiquée. Il a fallu du temps pour que quittent la place les enseignants de l'ancienne école, ceux qui disaient /dominús vobiskóm/ et que faisaient rire des blagues de potache comme *Caesarem legato alacrem eorum, ille portavit assumpti Brutus*⁴ ou *Aquilae custodia*⁵, et que les // (p. 176) remplacent des professeurs qui avaient eux-mêmes appris à prononcer le latin de cette nouvelle manière.

La prononciation restituée du latin a eu le mérite d'unifier en France la manière de dire le latin à voix haute à une époque où l'enseignement public, l'enseignement privé et l'Eglise avaient chacun des manières particulières de le faire. Mais ce n'est en aucun cas une manière universelle de faire. Le latin de l'enseignement italien se prononce tout à fait différemment, celui d'Espagne aussi, et ainsi de suite, sans parler du latin liturgique ou du latin de la musique sacrée, qui se prononce, en gros, à l'italienne ou à l'allemande selon la nationalité du chef d'orchestre ou des chanteurs (*in etchelsis ? in etselsis ?*).

En outre, n'a pas été pleinement clarifiée la méthode de restitution. Que restitue-t-on, au fond, dans la prononciation restituée à la française ? A mon avis rien de plus que la phonologie consonantique. Pour ce qui est des voyelles, la solution préconisée est très imparfaite comme on va le voir.

Surtout, il n'est plus jamais expressément dit et il reste donc implicite que le latin qu'on prétend restituer est seulement celui de l'époque cicéronienne. Et une dimension n'est jamais prise en compte, celle de la diachronie. Faisons une analogie avec la langue française. On sait aujourd'hui avec une bonne précision restituer la prononciation du dix-septième siècle pour retrouver la voix cornélienne ou la voix racinienne ; et l'on voit bien, quand on fait un stage de diction baroque, que c'est à la fois notre langue et déjà une autre. Il ne s'est pourtant écoulé que quelque 350 ans de l'histoire du français. Si l'on entreprend le même cheminement vers une chanson de geste du treizième siècle, l'impression d'étrangeté est nettement plus grande et l'on parle même de traduction de l'ancien français vers le français moderne.

Or cette distance de presque un millénaire d'un texte à l'autre est précisément celle qui sépare un texte de Plaute d'un texte d'Isidore de Séville. Mais l'idiome noté est appelé uniformément « latin », comme s'il n'y avait pas de différence entre ces deux états de la langue, du moins pas de différence aussi sensible qu'entre tel troubadour et le journal de // (p. 177) la veille. Voilà typiquement un mirage entretenu au fond par les Latins eux-mêmes. Langue parlée pendant si longtemps avec peut-être ici ou là d'infimes variations, le latin se serait effondré d'un coup pour laisser la place aux langues romanes tout en subsistant en tant que code écrit... La représentation d'un latin parlé uniforme sur mille ans est contraire à tous

³ B.O. 1960 n° 23 quater, 8/9/1960, p. 41.

⁴ Enoncé fait de mots latins qui ne font pas sens ensemble mais forment une phrase française (« César aime les gâteaux à la crème et au rhum ; il les porta vite à son p'tit Brutus »). On peut lire d'autres *Equivoques latins-français* dans le chapitre 5 des *Bigarrures* de Tabourot (1583), dont on trouvera le fac-simile en ligne sur les BVH (Bibliothèques Virtuelles Humanistes) de l'université de Tours. Souvent salaces, ces équivoques montrent que le latin du seizième siècle se lit de la même façon que le français de l'époque. Par exemple *Natura diverso gaudet* / Nature a dit : 'verse au godet'.

⁵ Anecdote racontée par un de mes vieux professeurs de khâgne et qui remontait à ses propres années de prépa : son professeur de latin lui avait raconté que son professeur de latin était Gabriel Audiat. Avant chaque cours de latin, il trouvait inscrit au tableau cette belle inscription *aquila custodia*. Intrigué, il avait fini par demander la raison de ce cérémonial. Et l'un des élèves avait eu l'audace de lui donner la clé de l'énigme : il suffisait de prononcer à haute voix cette lexie latine pour entendre « Ah ! qu'il est cul, c't Audiat ! ». Cela ne fait pas sourire en prononciation restituée. On peut penser aussi aux auteurs de l'Oulipo qui récrivent en français le poème 2 de Catulle et transforment *passer deliciae meae puellae*, selon la prononciation du latin que ces éternels potaches de l'Oulipo ont connue eux-mêmes sur les bancs de l'école, en « passeur d'ailes ici aimé époux ailé ».

les modèles de linguistique diachronique que nous connaissons grâce à des langues écrites inscrites dans la très longue durée : le chinois, le grec, le sanskrit.

Ce qui est trompeur (et qui trompe les latinophones eux-mêmes), c'est la permanence du code graphique. Comprenons le processus dans son étrangeté : le latin nous est connu quasi-exclusivement par les textes de lettrés qui ont en commun un système scolaire très traditionnel. Le programme, d'une génération à l'autre, est fait des mêmes auteurs : Térence, Virgile, Salluste... On apprend à écrire le latin selon un moule stylistique, lexical, grammatical hérité de la latinité dorée. On utilise ce code écrit comme un moyen de maintenir l'intercompréhension dans tout l'Empire. En gros, Isidore, depuis son terroir hispanique à l'orée du septième siècle de notre ère, pratique la grammaire cicéronienne, comme si le temps et l'espace ne comptaient pas. Mais c'est un pur artifice, tout à fait comparable, au fond, à ce qui se passera dix siècles plus tard quand deux humanistes trouveront commode de s'écrire en latin parce qu'ils ne se comprendraient pas s'ils s'écrivaient chacun dans sa langue vernaculaire (catalan et hollandais par exemple). Ajoutons qu'ils ne seraient pas non plus compris s'ils s'étaient parlé en latin car ils l'auraient prononcé chacun d'une façon incompréhensible pour l'autre⁶.

Donc faisons la différence entre le latin écrit, dont la permanence est un trompe-l'œil, et le latin oral, qu'il faut se représenter comme n'ayant cessé d'évoluer dans sa prononciation, dans sa morpho-syntaxe, dans l'ordre des mots, d'une époque à l'autre et d'une région à l'autre. Tel est le modèle universel que nous montrent le chinois, le grec et le sanskrit. Tel est aussi celui que permet de reconstruire en interne le latin, pour peu que, grâce aux langues romanes, on reconstitue son histoire authentique sans se fier trop aveuglément au code écrit.

// (p. 178)

Un seul exemple, dont j'ai traité ailleurs⁷ : certaines étymologies d'Isidore de Séville sont clairement des étymologies pour l'oreille, qui ne s'interprètent pleinement que si on les prononce à voix haute et en tenant compte de faits phonétiques contextuels. Regardons par exemple cet énoncé étymologique en apparence limpide

Isid., *Et.* 8, 2, 5 : *Spes uocata quod sit pes progrediendi, quasi « est pes ».*

Le mot *spes* (« espoir ») tire son nom du fait qu'il y a un pas d'avance, comme si l'on disait *est pes* « il y a un pas ».

Or, étant donné ce que l'on sait de l'extrême prégnance de l'initiale dans la connivence phonétique indispensable entre l'étymon et l'explicandum, on est tenté de relire ce raccourci *spes 'est pes'* ainsi, « pour l'oreille » : /espés es pés/, avec sur *spes* la prothèse vocalique que l'histoire des langues romanes oblige à invoquer sur le territoire hispanique, et sur *est pes* une prononciation du groupe *estp-* en *esp-* comparable à la graphie *posquam* qu'on trouve dans des inscriptions asturiennes⁸. Nous avons donc la preuve indirecte que si Isidore écrit *spes* comme le faisait Cicéron, il prononçait en revanche *espés*.

⁶ Erasme rappelle dans son mémoire fondamental de 1528, *De recta Latini Graecique sermonis pronuntiatione* (où s'invente la prononciation dite érasmiennne du grec), comment des ambassadeurs de divers pays firent tous un compliment en latin à l'empereur Maximilien. Mais chacun des ambassadeurs a cru que l'autre parlait dans son propre idiome et aucun n'y a reconnu du latin ! Rappel de l'anecdote dans W. S. Allen, *Vox Latina*, Cambridge, 1978², p. 107.

⁷ Cf. C. Nicolas, « De l'étymologie pour l'œil à l'étymologie pour l'oreille : l'exemple de la prothèse vocalique dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville », *Revue de Philologie*, 82-2 (2008), 2011, 333-354 ; « Etymologizing from eye to ear : about vowel prosthesis in Isidore's *Etymologies* », dans F. Biville, M.-K. Lhommé et D. Vallat (éd.), *Latin vulgaire-Latin tardif IX*, Actes du Neuvième colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Lyon 2-6 septembre 2009, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 49, série Linguistique et Philologie 8, 2012, p. 795-806.

⁸ Cf. A. García Leal, « La lengua de las inscripciones latinas medievales de Asturias », dans H. Solin, M. Leiwo et H. Halla-aho (dir.), *Latin vulgaire – latin tardif 6, Actes du colloque d'Helsinki 2000*, Zürich, New York, Olms-Weidmann, Hildesheim, 2003, p. 121-138 (p. 129 : POSQUAM).

C'est le divorce de plus en plus net entre graphie et prononciation qui explique la floraison chez les grammairiens, à partir du 3^e s., de traités *De orthographia*. C'est que le latin, de langue à écriture à peu près phonétique qu'il était à ses débuts, est devenu à la fin de sa vie, comme le français ou l'anglais, une langue à orthographe capricieuse. Nous comprenons donc que, pour l'élève de la fin de l'antiquité, il faut apprendre la graphie correcte (« ortho-graphia »), c'est-à-dire celle qui a cours dans les œuvres du programme (Térence, Virgile, Cicéron), là même où il est tentant d'écrire « comme ça se prononce ».

Voyons quelques exemples de ces *differentiae* orthographiques dans le début du traité d'Agroecius (écrit vers 450), publié dans le corpus de Keil GL 7, 115, 10 sq. :

disertus orator est, desertus derelictus. delator qui defert ad accusandum, dilator qui differt ad proferendum. deluit purgat, diluit temperat. (...) partem nomen est, partim aduerbium. (...) exspectatur uenturus, spectatur qui uidetur uel probatur. (...) cepit de capiendo, coepit de incipiendo scribimus. (...) quaeritur de inquirendo, queritur de implorando scribimus ; sic et quaestus lucri, et questus lacrimarum. (...) exstruere est in altum struere, instruere aciem uel actionem, adstruere adfirmare, // (p. 179) construere in struendo coniungere, substruere re aliqua superposita subter struere (...) ueniunt qui uendunt, ueneunt quae uenduntur. (...) auenae sterile germen, habenae retinacula iumentorum : hoc de habendi potestate, illud de occupandi auiditate dictum (...)

Disertus (éloquent) se dit d'un orateur, *desertus* signifie « abandonné ». *Delator* est le mot pour celui qui défère en jugement, *dilator* pour celui qui diffère sa parole. *Deluit* veut dire « il lave », *diluit* « il dilue ». [...] *Partem* est un nom, *partim* un adverbe. [...] *exspectare* (attendre) se dit de celui qui va venir, *spectare* (regarder) de celui qu'on voit ou qu'on approuve. [...] On écrit *cepeit* si ça vient de *capere* (prendre), *coepit* de *incipere* (commencer). [...] On écrit *quaeritur* s'il s'agit d'une enquête, *queritur* s'il s'agit d'une plainte. De même *quaestus* relève du vocabulaire du gain, *questus* de celui de la déploration. [...] *Exstruere* c'est construire vers le haut, *instruere* se dit dans les expressions *instruere aciem* (former la ligne de bataille) et *actionem* (fourbir ses arguments), *substruere* c'est construire par-dessus en superposant quelque chose. [...] On dit *ueniunt* de ceux qui vendent mais *ueneunt* de ce qui est mis en vente. [...] *Auenae* (folle avoine) désigne une herbe inutile, *habenae* (rênes) le harnais des chevaux de trait : ce dernier tire son nom de la faculté à retenir (*habere*), le premier de l'appétence (*auiditas*) à coloniser (Je traduis.)

Ces remarques différentielles nous renseignent assez bien sur la prononciation du latin au cinquième siècle. Si le grammairien prend la peine de nous expliquer la différence entre *disertus* « disert » et *desertus* « désert », ce n'est pas parce que le risque de confusion sémantique existe ; les deux mots ne sont pas synonymes. Mais ils sont presque homonymes et cela nous dit donc que l'opposition phonologique entre ĭ et ē, qui est double en latin classique, à la fois qualitative et quantitative, est à cette époque en voie de neutralisation ; et l'événement est confirmé par la reconstitution du latin tardif qui sert de source aux langues romanes : ainsi le son du français moderne issu de ĭ (*dĭgitus* → *doigt*) et de ē du latin classique (*tĕlam* → *toile*) est indifféremment graphié *oi*.

Quand il écrit *exspectatur uenturus, spectatur qui uidetur* (« on attend, *exspectare*, celui qui doit venir, on regarde, *spectare*, celui qui se fait voir »), il ne faut pas comprendre qu'il s'explique sur le sens de deux verbes que leur signification ne permet pas de confondre mais que, malgré les apparences, les deux mots sont homonymes : tous deux se prononcent *espektátur* et il faut en fait comprendre cela comme une pure remarque orthographique : « le *espektátur* qui signifie 'attendre' // (p. 180) s'écrit *exspectatur*, le *espektátur* qui signifie 'regarder' s'écrit *spectatur* ». Il en va de même avec la série, plus bas, *exstruere, instruere, struere*, tous homonymes à l'oral (prononcés *estrúere* ou *istrúere*). Enfin la dernière remarque, qui consiste à distinguer *habena* « rêne d'équitation » et *auena* « folle avoine », le premier en rapport avec *habere* (*de habendi potestate*) l'autre mis en relation avec *auidus* (*de occupandi auiditate dictum*), montre d'une part que le h n'a aucune articulation, et ce depuis des siècles déjà, et que son maintien est un artifice graphique, mais aussi et surtout que le [w]

intervocalique de *auena* et le [b] intervocalique de *habena* sont devenus indistincts. Le français, entre autres langues romanes, le prouve, qui les a tous deux fait évoluer vers une spirante labiovélaire [β] puis labiodentale [v], d'où *habere* → *avoir* et *auena* → *avoine*. Difficile de dire comment Agroeceus prononçait *habena* / *auena* (/aβéna/ ? /avéna/ ?), mais on peut être sûr qu'il ne les prononçait pas comme dans la langue classique, respectivement /abéna/ et /awéna/.

Si l'on revient à notre propos, la prononciation restituée préconisée uniformise toutes les différences diachroniques. On récitera donc avec la même manière de prononcer, dans un groupement de textes sur la comédie romaine, aussi bien un extrait de Plaute datant par exemple de -201 qu'un extrait de la comédie anonyme *Querolus*, qu'on date de la fin du quatrième ou du début du cinquième siècle de notre ère, soit une distance à peine moindre que celle qui nous sépare de François Villon, et la reconstruction choisie (le latin de Cicéron) ne correspond ni à l'une ni à l'autre époque. C'est comme si nos successeurs étudiant le français langue morte décidaient de reconstituer la diction baroque comme étant la plus emblématique et lisaient ainsi dans cette forme-là aussi bien la *Chanson de Roland* qu'une page de Le Clézio.

En outre, cette *koinè* latine intemporelle que crée la prononciation restituée ne correspond réellement à aucune strate synchronique de la langue latine, pas même à celle de l'époque cicéronienne. Prenons quelques cas particuliers.

Commençons à la marge avec les mots d'origine grecque. A la marge, peut-être, mais ce sont des mots fréquents en comédie : les noms de personnages mais aussi de nombreux termes du lexique représentant des *realia* de l'Athènes de pacotille qui sert de cadre à la palliata sont importés du grec. Certains graphèmes posent des problèmes spécifiques. Comment Plaute prononçait-il le nom de son soldat fanfaron Pyrgopolinices ? Comment se prononce le y ? Et, tout simplement, l'écrivait-il ainsi, ou, plus probablement, *Purgopolinices*, donc // (p. 181) /purgo-/ et non pas /pürgo-/ ? En effet, le graphème [y] est officiellement adopté à l'époque cicéronienne (cf. Cic. *Or.* 160) et sa première attestation épigraphique date de 81 av. J. C.⁹ Il est donc improbable que Plaute l'ait connu et utilisé. Cette graphie à la grecque est sans doute une réécriture d'âge classique, comme quand nous modernisons l'orthographe des éditions originales de Molière. Quand bien même, déplaçons le problème : comment les contemporains de Cicéron prononçaient-ils *Pyrgopolinices* ? Selon F. Biville (*loc. cit.*), le y se prononçait [ü], donc à l'athénienne, seulement dans les milieux lettrés hellénophones mais [u] ou [i] ailleurs, comme dans les dialectes grecs autres que l'ionien-attique.

La même question se pose pour le [z], graphème récent créé pour rendre compte du ζ grec dans des mots d'emprunt. Comme le [y], c'est un signe très récent dont la première attestation épigraphique remonte elle aussi à 81 av. J. C.¹⁰ Qu'écrivait Plaute (*Poen.* 1271) à la place de *Zeuxis* de nos éditions modernes ? Signalons qu'au lieu de la graphie « modernisée » *zona* (*Curc.* 220, *Pers.* 155, *Poen.* 1008, *Truc.* 954), les éditeurs privilégient à l'occasion une graphie *sona* (*Merc.* 925 : *sonam sustuli*, « j'ai remis ma ceinture ») qui correspond sans doute mieux aux usages plautiniens. Et que prononçait-il ? Rappelons que nous ne sommes pas tout à fait sûrs de la valeur du graphème ζ en grec même : [zd], [dz], [zz] ?¹¹

Toujours sur la question du grec latinisé, à quoi correspondent les graphies *ph*, *th*, *ch* qui servent à noter les occlusives sourdes aspirées de l'attique ? Le digramme [th] pour noter le thêta supplante [t] dans l'usage courant seulement après l'époque de Térence ; sa prononciation est [t^h] seulement dans les milieux hellénophiles, [t] partout ailleurs¹². Donc

⁹ Cf. F. Biville, *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, BIG, diffusion Peeters, 1987, p. 16.

¹⁰ Cf. F. Biville, *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, *op. cit.*, p. 24.

¹¹ Cf. M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Klincksieck, 1982, p. 112 sq. ; W. S. Allen, *Vox Graeca*, Cambridge, 1987³, p. 56 sq.

¹² Cf. F. Biville, *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, *op. cit.*, p. 24-25.

comment Plaute écrivait-il le nom *Theopropides* ? Et comment le prononçait-il ? On dira la même chose des autres digrammes qui interviennent dans les noms *Menaechmus* ou *Demipho*.

Passons aux faits latins indigènes. Le système consonantique de la prononciation restituée est à peu près en phase avec la reconstruction scientifique que l'on peut faire du latin de la période classique, celui que reconstituent Stephen Daitz et ses élèves américains à partir particulièrement des travaux de W. S. Allen et dont on a un aperçu sonore (grec et latin) sur le site de la SORGLL (SOCIETY // (p. 182) FOR THE ORAL READING OF GREEK AND LATIN LITERATURE)¹³. Mais il conviendrait de s'astreindre par exemple à rouler le r¹⁴. Plus étrange sans doute : il faudrait rendre compte de la différence combinatoire entre ce que les Latins appellent le l gras (*pinguis*) et le l maigre (*exilis*), respectivement le l vélaire et le l palatal¹⁵. Ces deux allophones sont en distribution complémentaire. Le l est palatal devant i, devant e bref et devant un autre l, il est vélaire en toute autre situation¹⁶. Or nous le prononçons, nous, de façon palatale, à la française, là où il faudrait le plus souvent le prononcer vélarisé, à la façon de ce que le polonais écrit au moyen du graphème [ɣ] ; c'est cette particularité qui explique de menues différences de timbre entre mots apparentés : ainsi les couples *Sicilia* / *Siculus*, *familia* / *famulus*. Le [i] du suffixe impose un l palatal qui, du coup, fixe le timbre de la voyelle précédente à i, palatal lui aussi ; mais dans le terme de base, le l est vélaire et influe sur la voyelle brève qui le précède et la vélarise, d'où *-ulus*. Il faudrait donc, pourquoi pas, restituer ici /sikília/, mais là /síkułus/.

Pour la nasale suivie d'un s, la prononciation restituée ne donne aucune consigne particulière. On prononce donc /ns/. Pour autant, il est difficile d'établir une doctrine fiable. On sait par le grammairien Velius // (p. 183) Longus, GL 7, 79, 1-2 que Cicéron prononçait *Megalésia*, *hortésia*, *forésia* ce qu'il écrivait avec une finale *-ensia* ; on soupçonne, par les abréviations *ces* ou *cos* de l'épigraphie, que *ensor* et *consul* sont prononcés /késor/, /kósul/, mais dans le même temps la translittération en grec sous la forme κήνσωρ (chez Jean le Lydien par exemple) infirme cette hypothèse, à moins qu'elle soit davantage une imitation de la graphie que de la prononciation.

Le [m] final, que la prononciation restituée invite à prononcer comme tel, avait vraisemblablement une tout autre réalisation. Pour Allen (*Vox Latina*, op. cit., p. 30), il produisait la nasalisation de la voyelle précédente, l'ensemble comptant comme une voyelle

¹³ Cf. le site <http://www.rhapsodes.fll.vt.edu/>.

¹⁴ Cf. W. S. Allen, op. cit., p. 32 : « the Latin r was of the tongue-tip 'trilled' or 'rolled' type common in Scotland and some parts of northern England ».

¹⁵ Cf. W. S. Allen, *Vox Latina*, op.cit., p. 33-34.

¹⁶ Cf. P. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1970, p. 72 pour la distribution du l d'avant (palatal) et du l d'arrière (vélaire). Mais il inverse, semble-t-il, les valeurs des qualificatifs *exilis* et *pinguis* des Anciens. Pour Consentius, *de uitiis et uirtutibus orationis*, p. 16, l. 15 (Niedermann : texte disponible sur le site CGL de Jussieu, coord. A. Garcea, cf. <http://kaali.linguist.jussieu.fr/CGL>), le l *pinguis* est la variante vélaire : *nam alicubi pinguius, alicubi exilius debet proferri. pinguius, cum uel b sequitur ut in balbo, uel c ut in pulchro, uel f ut in adelfis, uel g ut in alga, uel m ut in pulmone, uel p ut in Calpe. exilius autem proferenda est, ubicumque ab ea uerbum incipit, ut in lepore, lana, lupo, uel ubi in eodem uerbo et prior syllaba in hac finitur et sequens ab ea incipit, ut ille et Allia* (car il doit se prononcer tantôt plus gras, tantôt plus maigre ; plus gras quand il précède b, comme dans *balbus*, ou c, comme dans *pulcher*, ou g, comme dans *alga*, ou m, comme dans *pulmo*, ou p, comme dans *Calpe* ; mais il faut le prononcer plus maigre partout où il est à l'initiale de mot, comme dans *lepor*, *lana*, *lupus* ou là où, dans un même mot, une première syllabe finit par l et la suivante commence par l, comme dans *ille* et *Allia*). Notons que Consentius n'a pas la même répartition que celle proposée par Monteil. Priscien GL 2, 29, 8 sq., citant Plin l'Ancien, attribue trois variantes au l latin : *exilis* devant l ; *plenus* (= *pinguis* de Consentius) en finale absolue (*sol*), devant consonne (*silua*), derrière consonne tautosyllabique (*flauus*, *clarus*) ; intermédiaire partout ailleurs : *l triplicem, ut Plinio uidetur, sonum habet : exilem, quando geminatur secundo loco posita, ut ille, Metellus; plenum, quando finit nomina uel syllabas et quando aliquam habet ante se in eadem syllaba consonantem, ut sol, silua, flauus, clarus ; medium in aliis, ut lectum, lectus*. Comme on voit, les faits ne sont pas faciles à interpréter.

longue. Ainsi s'expliquerait le traitement prosodique des groupes *-am -em -im -om -um* en finale absolue : suivis de consonne, ils ont leur valeur prosodique propre, qui est celle d'une voyelle longue ; devant voyelle, en revanche, ils s'élident comme s'élident les groupes *-ā -ē -ī -ō -ū*. Selon Allen, la consonne *-m* n'a pas de valeur consonantique. Le digramme *-am* a la valeur de la voyelle nasale longue [ã:] et ainsi de suite pour les autres timbres vocaliques. Cela explique les graphies phonétiques qu'on trouve à foison dans l'épigraphie du 2^e s. av. J. C., par exemple dans l'épithaphe de L. Cornelius Scipion (CIL I, 2, 8), où les finales en *-m* sont fréquemment omises : *honc oino ploirume cosentiont R[omai] duonoro optumo fuisse uiro Luciom Scipione* (pour *hunc unum plurimi Romae consentiunt bonorum optimum fuisse uir<or>um Lucium Scipionem* de la période classique). Ici, faute de graphème adapté, [o] peut valoir [ō], [ō] ou [ō:], les trois valeurs figurant par exemple dans le mot *duonoro* (/dwōnōrō:/). Prenons un terme de la seconde déclinaison et représentons-en la prononciation à tous les cas du singulier à l'époque archaïque : nom. *domino*<*s*>, prononcé /dómino¹⁷/ ; voc. *domine*, prononcé /dómine/ ; acc. *domino*<*m*>, prononcé /dóminō:/ ; gén. *domini*, prononcé /dómini:/ ; dat. *domino*, prononcé /dómino:/ ; abl. *domino*<*d*>, prononcé /dómino:d/. On voit ainsi que si la graphie *domino* peut représenter quatre cas différents, les formes ne se confondent pas à l'oral. D'où l'idée, après le milieu du second siècle avant notre ère, de restituer dans la graphie le *m* final d'accusatif et le *s* final de nominatif (dans le cas présent, dans la prononciation aussi) pour désambiguïser les formes écrites.

Hors de la finale, il est vraisemblable que les groupes *-am- -em- -im- -om- -um-* devant consonne produisaient là aussi une voyelle nasale longue. On ne s'expliquerait pas bien pourquoi, sinon, Cicéron (*Fam.* 9, 22) // (p. 184) s'amuse à voir du scabreux (*cacemphaton*) dans le rendu phonique de *cum nobis* ou dans le nom *Connus* du maître de musique de Socrate, manifestement rapprochés de formes du mot *cunnus*, « vagin » : il doit sans doute prononcer /kō:no*/ dans les trois cas.

Nous pourrions donc, dans le cadre d'une prononciation restituée, tenir compte de cette particularité et tenter de prononcer *arma uirumque cano* ainsi : /ármawirō:k^wekáno:/. On entendra un exemple de ces surprenantes nasales sur le site de la SORGLL, référencé ci-dessus.

La démission la plus nette de la prononciation restituée concerne le traitement des voyelles. Je ne parle pas des voyelles nasalisées que je viens d'évoquer, sur l'existence desquelles il n'y a pas de consensus. Je parle des voyelles simples.

Il y a, certes, des incitations faites aux professeurs de placer l'accent tonique sur chaque mot latin. On entend de plus en plus de latinistes s'efforcer de respecter cette musicalité, sur laquelle nos voisins italiens et espagnols sont intransigeants. Mais ni en France ni dans les autres pays latins on ne prend garde aux quantités. Sans même reparler du [y], les cinq graphèmes qui notent des voyelles simples représentent en latin classique dix phonèmes. De fait, chaque timbre peut se réaliser sous la forme d'une brève ou d'une longue. Et, au contraire du cas du *l* gras et du *l* maigre, simples variantes combinatoires d'un seul et même phonème, il s'agit cette fois bel et bien d'oppositions phonologiques. Le *a* bref est un phonème distinct du *a* long. Pour chaque opposition quantitative, on trouvera une paire minimale qui en administre la preuve : *mālus* « mauvais » vs *mālus* « pommier » ; *lēuis* « léger » vs *lēuis* « lisse » ; *lītus* « enduit » vs *lītus* « rivage » ; *pōpulus* « peuple » vs *pōpulus* « peuplier » ; *manūs* « main » (nomin. sg.) vs *manūs* « main » (gén. sg.). Or aucune incitation n'est faite pour distinguer oralement les quantités. L'enseignant lui-même est souvent démuné. Faute de graphèmes spécialisés, il lui faudrait chercher chaque mot dans le dictionnaire pour vérifier la quantité des voyelles dont il est constitué. En fait, dans le meilleur des cas, on prononce les

¹⁷ Le *s* final derrière voyelle brève est caduc à cette époque : cf. P. Monteil, *Éléments*, op. cit., p. 60.

voyelles toutes brèves sauf la voyelle tonique, que l'on accentue de façon musicale et en l'allongeant.

La prononciation restituée de cette manière est très éloignée de la prononciation du latin classique, où chaque voyelle avait sa quantité propre et où l'accent pouvait parfaitement frapper une voyelle brève. A l'époque de Cicéron, si un acteur se trompait sur ce plan, il était chassé du théâtre sous les huées¹⁸. Une telle restitution correspond en revanche // (p. 185) assez bien à la prononciation du latin tardif, le latin de l'époque d'Augustin, lequel se plaignait que les oreilles africaines fussent devenues insensibles au critère quantitatif¹⁹.

J'en viens pour finir, et puisqu'il est question dans cette journée d'étude, de théâtre antique, à la très épineuse question de la versification.

Comme on sait, ce qui compte dans la prosodie latine, c'est la quantité syllabique. Si l'on part du principe que la longue vaut la durée de deux brèves, alors se pose la difficulté des syllabes longues par position. Lorsque la voyelle a sa quantité naturelle, voyelle brève dans une syllabe brève, voyelle longue dans une syllabe longue, la situation est à peu près réglée : c'est la durée de la voyelle (donnée intrinsèque du mot) qui donne la durée de la syllabe. Mais lorsque la syllabe est longue alors que sa voyelle constitutive est brève, comment se marque l'allongement de la durée ? Si l'on allonge la voyelle, on fait un barbarisme et on se fait jeter dehors par le public ; si on prononce la voyelle brève, comme il se doit, comment faire durer la syllabe deux fois plus longtemps ?

Par exemple le mot *confectus* est doté de trois voyelles brèves par nature, mais les syllabes *con-* et *fec-* sont longues. Faut-il supposer que, dans le cas d'une consonne spirante ou liquide, c'est elle qui assure la quantité par sa tenue artificiellement prolongée ? Par exemple sur le mot *continuo* on aurait alors quelque chose comme /konn-tí-nu-o:/. Cela peut se déduire de remarques peu claires de Cicéron (*Or.* 159) qui affirme que devant *f* et *s*, les préfixes *con-* et *in-* ont une voyelle longue ('*in' producte dicitur*). De même Plutarque (*Romul.* 14) translittère // (p. 186) avec un oméga le terme *consul* (κωνσ-) ²⁰. Or les préfixes *con-* et *in-*, bien connus de la linguistique comparée, n'ont aucune raison d'être longs, surtout dans une situation habituelle d'abrègement en vertu de la loi d'Osthoff ; les langues romanes, notamment le français, plaident pour des voyelles brèves. Peut-être Plutarque et Cicéron se laissent-ils abuser par le fait que c'est en réalité la consonne *n* qui est allongée, formant une sorte de deuxième élément de diphtongue et qu'ils transfèrent ce sentiment de durée sur la voyelle elle-même. Et l'hypothèse peut valoir aussi pour d'autres consonnes susceptibles d'être tenues : /iss-te/, /arr-ma/, /siłł-wa/... /aff-fe-ro:/. Ce sont des syllabes à voyelle brève mais à consonne longue, en quelque sorte. C'est la tenue de la consonne qui assure la durée de la syllabe.

¹⁸ Voir Cic. *Or.* 176 et *Paradox.* 3, 26.

¹⁹ Aug. *Doctr. Chr.* 4, 10 *si enim non piguit dicere interpretes nostros : non congregabo conuenticula eorum de sanguinibus, quoniam senserunt ad rem pertinere, ut eo loco pluraliter enuntiaretur hoc nomen, quod in latina lingua singulariter tantummodo dicitur, cur pietatis doctorem pigeat imperitis loquentem, ossum potius quam os dicere, ne ista syllaba non ab eo, quod sunt ossa, sed ab eo, quod sunt ora, intellegatur, ubi a frae aures de correptione uocalium uel productione non iudicant ?* (si de fait nos traducteurs n'ont pas eu peur de dire « *non congregabo conuenticula eorum de sanguinibus* » dans la mesure où ils avaient le sentiment que cela collait à la situation de mettre ici un pluriel à un mot qui en bon latin ne s'emploie qu'au singulier [*scil. sanguinibus*], pourquoi un docteur en piété s'adressant à des ignorants aurait-il peur de dire *ossum* au lieu de *os*, pour éviter que ce monosyllabe ne soit pris non pour *os* qui fait *ossa* « os » mais pour *os* qui fait *ora* « bouche », dans un lieu où les oreilles africaines ne savent pas faire la distinction entre voyelles brèves et voyelles longues ?). Sur ce texte et d'autres qui impliquent l'oralité augustiniennne, voir M. Formarier, « Rythme, plaisir de l'écoute et conversion chez Augustin », *Rhuthmos*, 15 janvier 2013 [en ligne]. <http://rhuthmos.eu/spip.php?article715>. Cf. aussi W. S. Allen, *Vox latina, op. cit.*, p. 65-66.

²⁰ Cf. W. S. Allen, *Vox latina, op. cit.*, p. 65-66. L'auteur penche pour un réel allongement de la voyelle, par ailleurs nasalisée, qui précède le groupe *nf* ou *ns*.

Si en revanche la voyelle de cette syllabe est elle-même longue par nature, comme le o dans *fōrma*, alors on ne duplique pas la vibrante pour éviter de faire une syllabe hyper-longue qui viendrait contrarier le rapport du simple au double qui est de mise. On ne dira donc pas /fo:rr-ma/ mais /fo:r-ma/.

Mais si la consonne qui ferme la syllabe est une occlusive (comme dans le cas de *fec-* dans *confectus*), le procédé ne vaut pas car on ne peut tenir une occlusive. Comment faire sentir que *fec-* dure autant qu'une syllabe à voyelle longue sans allonger pour autant le e, qui est bref ? La seule solution me semble être de supposer qu'on ménage après l'émission de la consonne occlusive une pause, un silence qui assure le temps manquant pour faire une longue : /konn-fék'-tus/.

Il y aurait alors, dans la prosodie très dérogatoire des comiques latins, la possibilité d'abrégé ces syllabes longues par position en ne dupliquant pas la consonne fricative ou en en faisant pas la pause après l'occlusive ; perdant l'artifice qui les fait durer, les syllabes pourraient occasionnellement ainsi devenir brèves. Prenons l'exemple de ce sénateur iambique de Térence (*Eun.* 171) :

ob haec facta abs te spernor !

Th. quid istic, Phaedria ? // (p. 187)

La scansion oblige à scander *istic* avec une initiale brève. Supposons que le mot, dont le i est naturellement bref et qui est ordinairement prononcé /iss-tik/ avec consonne longue, soit ici, pour cette occurrence, prononcé /is-tik/ avec consonne normale : voilà ce qui rend la syllabe brève, puisque, la voyelle étant brève et la consonne abrégée, plus rien ne maintient la durée de la syllabe au-delà de la durée standard de la brève.

Je voudrais évoquer aussi la question épineuse de l'élision. La doctrine, claire, telle que la scansion permet de la retrouver et telle que les grammairiens latins eux-mêmes la signalent, veut que toute voyelle ou diphtongue finale ainsi que tout groupe final voyelle + m « s'élident » devant un mot suivant commençant par voyelle (ou h + voyelle)²¹. La question néanmoins n'est pas pleinement tranchée sur la valeur de cette doctrine. D'abord, s'agit-il vraiment de la prononciation quotidienne ? N'est-ce pas plutôt un artifice de prosodie, entraînant une prononciation artificielle comme celle de notre alexandrin, qui nous force à faire des diérèses que nous ne faisons pas dans la vie courante et à prononcer des e qui resteraient naturellement muets dans la prose normale ? Ensuite quelle forme prenait cette élision dans la réalité ? Ne prenons pas forcément au pied de la lettre cette remarque du grammairien Sacerdos (GL 6, 448), 7-8 qui affirme que *monstrum horrendum ingens* de Virgile (4, 181) se prononce *monstrhorrendingens* : peut-être au fond dit-il seulement que les finales des mots *monstrum* et *horrendum* sont techniquement ôtées du décompte des syllabes. Son propos d'ailleurs, *littera m non sola perit in metro, sed etiam uocalis quae eam antecedit, ut 'monstrum horrendum ingens'* (ce n'est pas seulement le m mais aussi la voyelle précédente qui disparaissent en versification, comme dans « *monstrum* etc. ») semble bien attester que ce cas de figure concerne la versification (*in metro*) et elle seule.

De fait, la grammaire latine place une grande partie de ses avoirs dans la syllabe finale et beaucoup de ces syllabes finales se terminent par une voyelle ou un groupe en m : on risque, en perdant la finale, de ne pas reconnaître à l'oral par exemple l'accusatif de l'ablatif (*ciuem* vs *ciue* ; *dominum* vs *dominō* ; *rosam* vs *rosā* ; *securim* vs *securī* etc.), occasionnellement le présent du parfait (*occurrō* vs *occurrī*). Et ne parlons pas des formes du relatif *qui*, *quem*, *quae*, *quam*, toutes indistinctes en cas d'élision²², ni des conjonctions *quam*, *cum*, *si*, *ne* ou *dum*, réduites à une // (p. 187) consonne seule au cas où le mot qui les suit ait une initiale

²¹ Sur cette question, cf. W. S. Allen, *Vox latina, op. cit.*, p. 78 sq. Voir aussi les propos prudents de L. Nougaret, . § 8).

²² Par exemple en Pl. *Aul.* 619, *huius erus quam amat <uirginis>*, « le patron de la fille qu'il aime » pourrait se comprendre à l'oral *huius erus quae amat <uirginis>* « le patron de la fille amoureuse ».

vocalique. Est-il raisonnable de supposer que la langue orale introduise tant de situations ambiguës ?

Prenons ce segment de phrase : *monstrum horrendum oculo uno aspicio*. Je veux dire : « je vois un horrible monstre à œil unique ».

Mais si je prononce /monstrorrendokulunaspikio/, mon interlocuteur peut remonter à plusieurs énoncés corrects : *monstra horrenda* (il y a donc plusieurs monstres) ; pourquoi pas *monstri horrendi oculum unum aspicio* « je vois l'œil unique d'un monstre horrible » ; *monstri horrendum oculum unum* (« l'horrible œil unique d'un monstre »)... Allen, qui croit à l'élision, y compris dans la langue standard, estimerait qu'il n'y a pas là d'ambiguïté réelle : au fond, quelque analyse qu'on fasse en restituant telle finale élidée ou telle autre, on comprend qu'il y a un monstre cyclopéen qui fait peur. Ainsi selon lui (*op. cit.* p. 79), sur les cent premiers vers de *L'Enéide* il n'y a que deux cas d'ambiguïté, qui ne sont pas de nature, d'ailleurs, à entacher la compréhension. Mais on peut aussi estimer que des vers comme ceux-ci risqueraient fort de donner lieu à une bouillie ininterprétable :

Eun. 115 : *und(e) emerat s(e) audíss(e) abrept(am) e Súnio*

Eun. 119 : *ego c(um) illo quocum t(um) uno r(ēm) habeb(am) hóspite*

Eun. 324 : *neque quemqu(am) eg(o) ess(e) homin(em) arbitror...*

Se pose aussi la question de la manière de prononcer l'élision en cas de chevauchement de répliques. Ainsi dans *Eun.* 318 :

CH. color uéru', corpu' sólidum et suci plénum.

PA. anni ?

CH. anni ? sédecim,

le mot *anni* de Parménon oblige à faire l'élision de la finale de *plenum* dans la réplique précédente ; puis la reprise *anni* de Chéréa force à élider la finale du premier *anni*. Mais il faut le faire, dans le cas présent, par anticipation : Chéréa s'interrompt spontanément en disant *et suci plen* ; Parménon dit *ann ?* et Chéréa reprend *anni*. C'est invraisemblable²³. // (p. 189)

Aussi peut-on supposer soit que l'élision ne se fait pas réellement dans la prononciation mais seulement dans la scansion (situation trop artificielle pour être probable), soit qu'elle se fait sans se faire vraiment. Supposons alors que le latin pratique ce que le sanskrit appelle le *sandhi*, la liaison, l'adaptation phonétique dans le contexte de la chaîne parlée. Dans le cas où la voyelle élidée a le même timbre que la voyelle du mot suivant, on a une sorte de contraction qui ne gêne pas l'interprétation : *Si iste* se prononce /sisste/ et se comprend fort bien. Dans les autres cas, tout dépend de la voyelle élidée. On peut supposer (ainsi Allen *op. cit.* p. 80) que le latin pratiquait la synizèse, particulièrement avec une finale en o, u ou en i : dans ce cas, la voyelle, au lieu de disparaître avec sa marque grammaticale éventuelle, se mue en semi-consonne [w] ou [j]. Allen cite des exemples (de poésie hexamétrique) comme *perturbār(ī) ānīmos* ou *rīt(ū) ōcūlisque* qui ne perturbent en rien le mètre si on les prononce /perr-turr-ba:-rya-ni-mo:s/ et /ri:-two-ku-lo:s-k^we/. La qualité de la semi-consonne dit quelque chose du timbre de la voyelle élidée et permet de reconstituer la forme morphologique de départ. Ainsi fait l'opéra italien quand il fait des semi-élisions. Quand Ottavio, dans *Don Giovanni*, chante son air *Dalla sua pace*, il dit « quel che a lei piace » d'une manière telle que ce n'est ni /k^welkealejpjače/ (une syllabe de trop) ni /k^welkalejpjače/ mais à peu près /k^welkjalejpjače/. Et Allen (*ibid.*) signale la relative fréquence du type *perturbari animos*. Pour les autres cas (a devant i, par exemple), il est plus difficile d'imaginer une situation où la

²³ Même procédé au vers 321 : *...hercl(e). Pa.-unde est ? Ch.-tantumd(em). Pa.-ubi habitat ?* La chose est fréquente et se produit à l'occasion, analogiquement, dans le théâtre français, lorsque le premier locuteur, s'arrêtant sur un e muet, le prononce parce que le locuteur 2 commence (dans le même vers) par une consonne. Par exemple Molière, *Amphitryon*, I, 2, vers 408 : « Mercure.-Parle. Sosie.-Mais promets-moi, de grâce... ».

voyelle disparaîtrait tout en laissant une trace et la prononciation de tels segments est plus difficile à se représenter.

Concluons. La prononciation restituée échoue souvent à rendre la parole vive de l'antiquité. Ces échecs concernent parfois de menus détails, comme l'absence d'opposition contextuelle entre l palatal et l vélaire. Ils sont sur certains points beaucoup plus cruciaux. Ainsi la façon (au demeurant pan-européenne) de neutraliser les quantités vocaliques en ne prononçant que des brèves et l'allongement systématique qui est fait de la syllabe tonique. Notre manière de prononcer le latin ne correspond à aucune époque de l'histoire de la langue. Aucun locuteur latinophone n'a parlé comme nous parlons.

Mais une fois ce constat admis, force est de constater que nous n'avons pas de solution de rechange. Les sources dont nous disposons pour remonter à l'archéologie du son latin sont hétérogènes et peu claires. Les textes littéraires éparpillent des données d'interprétation ambiguë ; les textes épigraphiques obéissent le plus souvent à un code graphique permanent et artificiellement fixiste ; lorsqu'on y trouve des erreurs, par exemple dans les inscriptions pompéiennes, la grammaire des fautes qu'on peut en faire renseigne peut-être surtout sur la prononciation d'une couche sociologique particulière, celle des petits // (p. 190) milieux serviles ou commerçants dont le latin n'était pas fatalement la langue naturelle ; les textes techniques des grammairiens, beaucoup plus précis (quoique parfois discordants entre eux), ont l'inconvénient d'être souvent bien tardifs et s'ils sont corroborés par les faits de reconstruction que proposent les romanistes, le latin qu'ils aident à ressusciter est celui qu'on appelle le latin vulgaire tardif, l'ancêtre des langues romanes. Et ce n'est pas la langue de Cicéron ou d'Horace. Les savants d'aujourd'hui proposent des théories crédibles mais qui ne sont pas acceptées par toute la communauté sur l'accent, l'élision, la nasalisation.

Dans ces conditions, contentons-nous de voir dans la prononciation restituée un outil de simplification du système éducatif français, un moyen d'unifier des pratiques jusque là diverses, et utilisons-la pour ce qu'elle est, sans nous faire d'illusions sur l'authenticité de la parole ainsi ressuscitée.

Références citées

Sources modernes

Allen William S., *Vox Latina, A Guide to the Pronunciation of Classical Latin*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978².

_____, *Vox Graeca, A Guide to the Pronunciation of Classical Greek*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987³.

Biville Frédérique, *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, Louvain, Peeters, coll « BIG », 1987.

Cibois Philippe (s. d.), « La prononciation du latin (1) : l'enseignement », dans *La Question du latin. Faits de langue*, <http://enseignement-latin.hypotheses.org/4209> [consulté le 03/03/2018].

Formarier Marie, « Rythme, plaisir de l'écoute et conversion chez Augustin », *Rhuthmos*, 15 janvier 2013 <http://rhuthmos.eu/spip.php?article715> [consulté le 03/03/2018].

García Leal Alfonso, « La lengua de las inscripciones latinas medievales de Asturias », dans H. Solin, M. Leiwo et H. Halla-aho (dir.), *Latin vulgaire – latin tardif 6* (Actes du colloque d'Helsinki, 2000), Zürich, Olms-Weidmann, Hildesheim, 2003, p. 121-138.

Lejeune Michel, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris, Klincksieck, 1982.

Monteil Pierre, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1970.

Nicolas Christian, « De l'étymologie pour l'œil à l'étymologie pour l'oreille : l'exemple de la prosthèse vocalique dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville », *Revue de Philologie*, 82-2 (2008), p. 333-354. // (p. 191)

_____, « Etymologizing from eye to ear: about vowel prosthesis in Isidore's *Etymologies* », dans F. Biville, M.-K. Lhommé et D. Vallat (éd.), *Latin vulgaire-Latin tardif IX* (Actes du IX^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Lyon 2-6 septembre 2009), Lyon, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 49, série Linguistique et Philologie 8, 2012, p. 795-806.

Nougaret Louis, *Traité de métrique latine classique*, Klincksieck, 1986⁴.

Tabourot des Accors Etienne, *Bigarrures*, particulièrement « Equivoques latins françois », chapitre 5. 1595.

Sitographie et autres sources

Programmes de l'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité au collège, BO 31 du 27 août 2009 : NOR : MENE0915318A : 524-2b ; 524-2c arrêté du 9-7-2009 _ JO du 30-7-2006 MEN – DGESCO A1-4.

Voir <<http://www.education.gouv.fr/cid42638/meneo915318a.html>> [consulté le 03/03/2018].

Site de la SORGLL (SOCIETY FOR THE ORAL READING OF GREEK AND LATIN LITERATURE) : <http://www.rhapsodes.fl.vt.edu/> > [consulté le 03/03/2018].

BO 1960 n° 23 quater, 8/9/1960, p. 41.